



Compte-rendu Réunion de bureau

Le 05/10/2022

En visio-conférence

Présent.e.s : Céline Lelièvre, Clotilde Fenoy, Pierre Bridel, Stéphane Victorion et Cristelle Sahores, chargée de mission CORAC

Excusé : André ROMANI

Ordre du jour :

- Planning 2023
- Journée de lancement
- Financements
- Propositions de calcul des frais de dossiers 2023
- Nouveau siège social
- Préparation Conseil d'Administration ouvert

1) Planning 2023

Les dates ci-dessous sont choisies par l'ensemble du bureau, elles seront proposées aux membres du Conseil D'Administration ouvert du 17 novembre 2022 et aux personnes présentes.

Réunions du bureau :

- Vendredi 21 octobre à 14H00
- Mercredi 07 décembre (rappel)
- Mercredi 04 janvier
- Mercredi 01^{er} mars

Il est décidé que les réunions du bureau se dérouleront en visioconférence (ZOOM) de 9h30 à 12h30 sauf celle du 21/10 qui aura lieu de 14h00 à 17h00.

Conseil d'Administration :

- Jeudi 17 novembre (rappel)
- Jeudi 19 janvier (rappel)
- Mercredi 22 mars

Assemblée Générale :

- Jeudi 06 avril
- Lieu proposé et accepté par le bureau : Chez les Villages des Jeunes à Vaunières (05).



Formations :

- Communication : les 01 et 02 février ou les 08-09 février 2023.

Il est proposé d'échanger en Conseil d'Administration sur les besoins actuels du réseau sur cette thématique pour proposer une formation adaptée. Les membres du bureau sont intéressés par cette thématique mais elle doit être à préciser.

- Violences sexistes et sexuelles : Les 04 et 05 avril 2023. Il est proposé d'organiser cette formation avec Cotravaux AURA pour permettre la rencontre des réseaux et faciliter l'organisation. Le lieu proposé, et accepté, par les membres du bureau est Chez les Villages des Jeunes à Vaunières (05). Si ce lieu convient également à Cotravaux AURA, le bureau est d'accord pour cette co-organisation.

Un nouveau besoin est mentionné : une formation sur la gestion de conflit. La chargée de mission demandera au réseau si ce besoin est partagé. Le cas échéant, cette formation pourra être organisée en automne 2023 ou 2024 selon les besoins et disponibilités du réseau.

Plénière de Cotravaux :

- Les 13 et 14 mars 2023 : le bureau accepte la proposition de Cotravaux d'organiser leur plénière en région PACA. Nous proposons deux possibilités : chez les CJPCA à l'île Sainte-Marguerite ou au Fai chez les Villages des Jeunes. Sous réserve de disponibilité dans l'un de ces deux lieux.

2) Journée de lancement 2022

Les membres du bureau font un bilan de la journée de lancement qui a eu lieu en le 12 juillet à Tanneron.

La prise de parole des jeunes bénévoles après les discours officiels est soulignée comme étant une bonne pratique à refaire. Il est important qu'ils puissent préparer en amont leur discours.

Les objectifs ont été partiellement atteints mais il est difficile de tous les atteindre entièrement et de satisfaire tout le monde. Il est noté pour l'année prochaine de marquer plus le rythme de la journée, d'encadrer et dynamiser les animations pour les bénévoles et d'adapter, autant qu'il est possible, les animations au public. Il est souligné que les informations sur les personnes et groupes présents arrivent tardivement et que l'adaptation au public est parfois délicate.

La participation des équipes d'animation serait une réelle plus-value dans l'animation de la journée, en effet la connaissance du public permet d'adapter les animations. Une sensibilisation en amont serait bénéfique pour leur implication.

Il faudrait trouver un jeu pour tous les publics (bénévoles, institutionnels, CORAC) pour un temps délimité (30 minutes par exemple) et bien annoncé en amont. Ce temps peut être autour de la présentation du site, des chantiers ou une chasse au trésor par exemple. Après ce temps, les animations peuvent être organisées uniquement pour les jeunes pour faciliter la rencontre et les échanges.



La participation des partenaires institutionnels était satisfaisante, une majorité de partenaires a été représenté et leurs retours ont été particulièrement positifs sur cette journée.

Il est proposé et accepté d'ouvrir à nouveaux les échanges pour enrichir cette journée via un groupe travail en 2023. Il sera proposé à tous les adhérents d'y participer lors du prochain Conseil d'Administration du 17/11. Le groupe pourra être lancé en 2023.

3) Subventions

Le tableau, ci-dessous, récapitulatif des subventions demandées en 2022 et obtenues à ce jour est présenté au bureau :

Institution	Objet	Demandé	Accordé
DRAJES	FDVA	25000	4000
DRAJES	Mise en réseau + Journée lancement	13000	6000
DRAJES	FDVA formation	2000	1500
DRAJES	FONJEP	7107	7108
DRAC	Mise en réseau	4500	4500
DREAL	Mise en réseau	5000	5000
Conseil régional		10000	10000
Dép 13	Journées découvertes	5000	0
Dép 13	Investissement	1932	À venir
	TOTAL	= 73 539	= 38 108

On remarque une baisse significative des subventions de la DRAJES, notamment du FDVA fonctionnement. Ceci s'explique par le fait que cette année il y a eu beaucoup plus de demandes de subventions que pendant les deux dernières années de pandémie.



Depuis 3 ans la CORAC n'a plus signé de convention avec la DRAJES. Clotilde Fenoy propose d'envoyer un courrier à la DRAJES, à destination du directeur, directeur adjoint et conseiller pour demander à retrouver une Convention triennale afin de sécuriser les montants de subvention sur plusieurs années. Une demande de rencontre sera également formulée. Le courrier sera envoyé avant la concertation bilan du 30 novembre pour essayer d'obtenir un rendez-vous avant la fin d'année.

DREAL : Une nouvelle conseillère, Mme Allo, a remplacé Mme Aurélie Menou depuis septembre 2022. Il est dit que la chargée de mission pourra proposer un rendez-vous en visioconférence à Mme Allo et également pourra proposer à nouveau de participer à la concertation bilan.

Lors du rendez-vous à la DREAL, les partenaires avaient proposé d'établir une convention, la chargée de mission pourra relancer la DREAL à ce sujet.

4) Frais de dossiers

André Romani, trésorier de la CORAC, devait proposer plusieurs manières de calcul des frais de dossier 2023. Etant excusé, la chargée de mission émet une de ces propositions :

- 50€ par dossier puis 10€ par session

Cette proposition n'est pas retenue car il est déjà désavantageux financièrement de proposer un dossier et plusieurs sessions au lieu de proposer plusieurs dossiers.

D'autres propositions sont faites :

- Calcul basé sur les budgets des associations
- Calcul basé sur la part du budget qui concerne les chantiers uniquement
- Calcul basé sur le ratio de subventions reçues pour les chantiers de bénévoles

Aucune de ces propositions ne fait l'unanimité. Il est retenu que chacun.e réfléchit à une ou deux propositions et que l'échange sera repris lors de la prochaine réunion bureau du 07 décembre.

5) Changement siège social CORAC

Le siège social de la CORAC était jusqu'à présent situé dans les locaux de l'association Alpes de Lumières à l'adresse suivante :

BP57

Boulevard des martyrs de la résistance

04 300 FORCALQUIER

L'association Alpes de Lumière ne faisant plus partie des adhérents de la CORAC et ne disposant plus de l'accès à cette adresse, il est proposé de modifier le siège social à l'adresse suivante :

Chez l'association Les Villages des Jeunes, 39 rue Surville, 05400 VEYNES.

Le bureau décide à l'unanimité de faire voter ce nouveau siège social lors du prochain Conseil d'Administration qui aura lieu le 17 novembre 2022.

6) Préparation Conseil d'Administration ouvert du 17 novembre

- Ordre du jour :

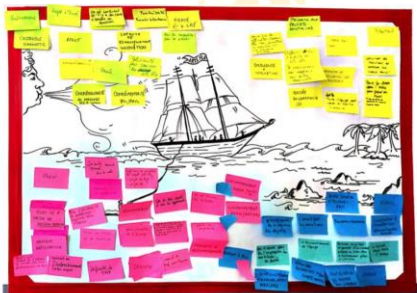
- Planning 2023
- Modification siège social CORAC
- Actualités de chacun.e
- Bilan de la saison

Ces éléments ont été validés. Il a également été proposé d'échanger sur le séminaire de valorisation des chantiers de bénévoles ainsi que sur la journée de lancement et la construction d'un projet commun de la CORAC. Cela sera décidé le 21/10/2022 à la prochaine réunion bureau.

Animation proposée et acceptée pour faire un bilan dynamique, le « bateau projet », chacun.e écrit sur un ou plusieurs post-it un élément qui concerne :

- Ce qui vous a poussé dans cette saison
- Ce qui vous a freiné
- Quels sont les objectifs atteints

Le bateau-projet



Par ailleurs, les partenaires ont signalé qu'ils souhaiteraient entendre, à la concertation bilan, des éléments de bilan concrets.

Il est noté que Stéphane Victorion accompagnera la chargée de mission à la réunion région concernant le bilan de saison avec les partenaires institutionnels. Elle a lieu le 13 octobre à 14h00 à l'hôtel de Région à Marseille.

- Séminaire de valorisation des chantiers, le 02 juin 2022 à Marseille.

Il est proposé d'animer un atelier lors du prochain CA pour échanger sur les perspectives de ce séminaire (rendus des ateliers et partenaires sollicités). Il sera décidé lors de la prochaine réunion bureau du 21/10 si cet atelier se fera à ce moment ou en 2023 car l'ordre du jour est déjà chargé.

- Projet commun

Echanges autour des possibilités de financement d'un projet commun. L'organisation d'un séminaire européen regroupe les avis positifs du bureau notamment car il reprend la dimension réseau de la CORAC.



La chargée de mission peut participer à un séminaire européen de rencontres de partenaires pour élargir le spectre de partenaires. Le réseau sera en soutien et pourra apporter des partenaires également. Il y a aussi la CAMI et d'autres acteurs français qui pourront être intéressés.

Les méthodes d'animation proposées par CS (chapeaux Bono, World café) sont trop longues à mettre en place pour le temps restreint du CA. D'autres méthodes seront proposées le 21/10 et l'ordre du jour du CA sera défini à ce moment.

FIN de la réunion.